

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 8 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes DOMERC Valérie, DUFFAU Eliane, CAUSSADE Carole, GALLATO Nathalie, et Mrs Cyril COTONAT, PERES André, ESQUERRA Jean-Michel

Absents excusés : Mme MARTINEZ Christine et Mr GEVAERT Jean-Marie

Mme DUFFAU Eliane est élue secrétaire de séance

## **1) Point Finances**

Monsieur le Maire nous informe que le solde de la trésorerie est de 40000€.

Rappel des emprunts en cours : l'église St Laurent dernière tranche dernière échéance le 05/01/2019, le photovoltaïque dernière échéance le 05/02/2021, lotissement communal dernière échéance le 15/05/2025, emprunt SIVOM pour la traverse ( dernière échéance le 05/06/2025) et l'accessibilité (dernière échéance le 05/10/2021)

La commission locale des impôts directs se réunira courant 2018 pour revoir l'ensemble des rôles afin de faire un travail de mise à jour sur l'ensemble du foncier bâti de notre commune. Par rapport à la taxe d'habitation notre commune perçoit une compensation à la suite des personnes exonérées, la suppression de cette taxe devrait être atténuée par une augmentation de cette compensation.

## **2) Point projet cœur de village**

Le Toit Familial a démarré les travaux. Pas de nouvelles demandes pour les lots restants à vendre. La création de l'association des copropriétaires se fera dans le courant de l'année 2018.

## **3) Présentation et validation projet d'aménagement des abords du CD14**

Monsieur le Maire nous informe des résultats d'enregistrement du radar pédagogique. Les résultats sont semblables dans les deux sens : au nombre passage voitures et dépassement de la vitesse. La vitesse n'est pas respectée, une réflexion sera engagée sur des moyens à mettre en place pour diminuer la vitesse.

Monsieur le Maire nous présente un plan et des devis concernant la possibilité de terminer le busage sur la RD 14 entre chez Mr Luc Cazeneuve et Cyril Cotonat en couvert végétal. Vu la nécessité de revoir certains points présentés, le projet sera retravaillé.

## **4) Groupement d'achat d'électricité**

Après consultation du conseil municipal il est décidé d'opter pour une énergie verte sur l'ensemble des postes. Il est rappelé que les particuliers peuvent également changer de fournisseur d'électricité. Le fournisseur d'électricité retenu est Direct Energie qui propose une tarification 10 % en dessous des contrats « bleus » actuels d'ENEDIS.

## **5) Point production photovoltaïque annuelle**

Mr le Maire nous communique la production de novembre 2016 à novembre 2017 qui est de : 9196 kWh soit 3 264 €.

## **6) Présentation livret d'accueil**

Le livret d'accueil est toujours en cours d'élaboration.

## **7) Panneaux Pocket**

L'adhésion de notre commune à cette application est tours en cours, à l'essai (rappel coût de 108 €/an).

L'intérêt de cette application est que tous les administrés pourront recevoir en instantané des informations urgentes sur leur téléphone comme les avis de tempête, les coupures de courant....

## **8) Eglise Saint Laurent**

Le parquet de la sacristie a été démonté ce jour par la société TMH.

## **9) Dénomination RD 14 et RD 255**

Deux dénomination ont été retenues, à savoir pour la RD 255 « Route de Juillac » et la RD 14 « Route des Pyrénées ».

## **10) Compteurs Linky**

La préfecture a retiré l'assignation de la commune au Tribunal administratif.

## **11) Gestion des agents**

Suite à la reprise à temps complet de l'agent technique, sa fiche de poste a été mise à jour.

Une fiche d'intervention a été élaborée pour tous travaux ponctuels ou urgents.

## **12) Points travaux réalisés**

- Des plantes du terre ont été transplantées afin de préserver un équilibre végétal
- Une réflexion est en cours sur le choix d'un arbuste à planter au monument aux morts
- L'agent polyvalent en train de peindre les portails des cimetières.

## **13) Points sur travaux restants**

Les travaux du préau devraient se terminer en début d'année.

### **15) Compte rendu commission Vie du village**

Nathalie Gallato fait un point des projets en cours :

- Vœux du Maire : le 20 janvier 2018
- Date repas des séniors ; le 24 février 2018
- Récompenses aux jeunes diplômés : date à fixer suivant les dates de résultats des examens
- 11 novembre 2018 : à l'occasion du centennaires une commémoration sur 2 jours est étudiée avec l'association Ladevèze & son Histoire.
- Projet Concordia : le projet est réétudié
- Nathalie Gallato et Christine Martinez reprennent les visites aux anciens afin de garder des témoignages de notre village.

### **16) Décoration de Noël**

La journée s'est bien déroulée, un mot dans le bulletin d'information sera mis pour remercier les bénévoles qui ont aidés.

### **17) Communauté de Communes**

- Mr le Maire nous fait part du futur calendrier de la mise en place de la fibre optique. Le déploiement de la fibre « chez l'habitant » démarre pour la « plaque téléphonique d'Orange » à Marciac et Juillac, au début de l'année 2018. Une réunion sera programmée dans le courant de l'année 2018, pour le déploiement sur la « plaque téléphonique » de Plaisance-du-Gers. Plaque, sur laquelle Ladevèze-Rivière est connectée. Mr le Maire rappelle que l'ensemble des administrés de la commune sont éligible à la Fibre Optique. Le déploiement sur notre secteur est prévu pour 2020. Aujourd'hui, les phases de montée en débit sont terminées, et permettent d'atteindre un débit de 8 Mb/s pour les foyers non-éligibles à la fibre-optique. Sur la commune, le débit est pour le moment de 2Mb/s, mais il est possible pour les particuliers d'obtenir un débit allant jusqu'à 20 Mb/s, en attendant l'arrivée de la fibre optique, en souscrivant un abonnement Internet par le satellite. Dans ce cas, il est préférable de se rapprocher du Gers Numérique, les frais d'installation étant pris en charge par le Gers Numérique. Une information sera publiée dans le prochain bulletin d'information.
- PLUi : un groupe de travail a été créé et est piloté par 3 conseillers communautaires Jérôme Delesalle et Cyril Cotonat) L'objectif est de se donner le temps nécessaire pour développer la démarche et bien mettre en place le projet. Le délai étant de 3 ans.
- L'office de tourisme de Marciac/plaisance a été dissout et est fusionné avec l'Office de tourisme du Pays Val d'Adour (tout comme ceux des Communautés de communes de Riscle/Aignan et Maubourguet/Vic/Rabastens de Bigorre, afin de respecter la réglementation imposée par la loi NOTRe.
- Il est nécessaire de délibérer sur la modification des statuts de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers afin de respecter l'article L 5423-1-3 du code général des collectivités territoriales : 2 compétences obligatoires ont ajoutées à celles existantes pour respecter les obligations réglementaires : la GEMAPI et la Politique de la Ville. Vote à l'unanimité des membres présents.

### **18) SIVOM**

Mr le Maire précise que dans le cadre du programme « zérophyto », le SIVOM a déposé un dossier de demande de subvention, et prévoyant une enveloppe de 1000 €/communes pour planter, entre autre, des couvre-sols dans les espaces publics et les cimetières.

### **19) Calendrier prochain conseil municipal**

Le prochain conseil sera le 19 janvier 2018, Mr le Maire transmettra aux conseillers le calendrier des conseils municipaux, des commissions, ainsi que des réunions Maires/Adjointes de l'année 2018.

### **Questions diverses**

- Suite au problème de gaz à la cantine, la société Chauff'Confort est intervenue et à changer le détendeur de la gazinière et nettoyer le chauffe-main. Il sera nécessaire de changer le coupe-feu, présent à l'extérieur du bâtiment, ainsi que la hotte qui n'est plus « aux normes ».
- Suite à la demande de la Peña, une réduction pour la location de la salle des fêtes a été accordée
- La commune a reçu le 1<sup>er</sup> prix d'encouragement pour sa 1<sup>ère</sup> participation au concours Villes et villages fleuris ainsi que le Label « Territoire numérique libre ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24H15.

Ont signé le registre tous les membres présents.